



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



en ligne avec
E
R
E
S

La voie professionnelle en évolution

Juillet 2012 marque la fin de la mise en place de la réforme de la voie professionnelle. 17 500 élèves ont présenté le baccalauréat professionnel sur l'académie contre 14 000 en 2011, 4 000 ont présenté le CAP. Ces jeunes sont les premiers issus de la réforme de la voie professionnelle, qui permet de préparer ce diplôme en 3 ans après la troisième. Si les résultats montrent un léger fléchissement, le nombre de bacheliers professionnels est néanmoins en forte augmentation.

Parmi les diplômés, de plus en plus de jeunes poursuivent leur parcours de formation pour préparer un BTS. En effet, quand 15% de bacheliers professionnels poursuivaient leurs études en 2006-2007, on en dénombre 19,3% en 2011-2012. La réflexion pédagogique engagée par les équipes au sein des réseaux d'établissements sur la liaison Bac Pro-BTS permet à un plus grand nombre d'entre eux d'obtenir ce diplôme.

Par ailleurs, les passerelles permettent à des élèves de CAP de poursuivre leur parcours pour l'acquisition d'un diplôme de niveau IV et à des jeunes de seconde générale en délicatesse de se remobiliser en rejoignant une première professionnelle.

Si ces données traduisent une réelle réussite, certaines difficultés restent à lever. Notre réflexion doit se poursuivre si l'on veut éviter l'érosion qui marque encore les parcours des élèves. Le travail mené par les équipes, l'avancée de la réflexion pédagogique dans la voie professionnelle, le renforcement des liens entre les lycées devraient nous permettre de les surmonter.

Pierre-Yves Duwoye

Recteur de l'académie de Versailles

Sommaire

Une carte des formations qui a évolué	P. 2
Le CAP après la rénovation de la voie professionnelle	P. 2
En baccalauréat professionnel, des organisations plus souples	P. 3
En baccalauréat professionnel, des évolutions pédagogiques fortes	P. 3
Les parcours des élèves à travers les passerelles	P. 4

Une carte des formations qui a évolué



2002 L'académie de Versailles s'engage dans l'expérimentation du baccalauréat professionnel en 3 ans.

2008 Plus d'un tiers des élèves qui prépare un baccalauréat professionnel le font en 3 ans.

2009 La préparation en 3 ans de ce diplôme devient la règle générale. Les BEP se transforment en baccalauréats professionnels et la carte des CAP de l'académie s'enrichit. La répartition entre les formations (Bac Pro-CAP) permet de mieux répondre à la nécessité d'élever le niveau de qualification tout en conservant une offre de formation qui assure un premier niveau de qualification aux élèves les plus fragiles. Ce nouvel équilibre prend en compte l'ensemble des voies de formation. Chaque établissement de l'académie propose des formations professionnelles qui contribuent à l'accueil des différents publics, dans une logique de filière en adéquation avec les besoins économiques.

2012 L'offre de formation professionnelle est adaptée aux besoins de l'académie et permet à un plus large public de s'engager vers le baccalauréat professionnel. La répartition académique au sein des EPLE entre les deux niveaux de formation est organisée pour permettre à 20 % des publics d'accéder au CAP et à 80 % d'accéder au baccalauréat professionnel.

Rentrée scolaire	CAP*		BEP*		Bac Pro 3 ans*		Bac Pro 2 ans**		Total
	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	Nombre d'élèves	%	
2003	1 834	8	15 173	65	221	1	6 156	26	23 384
2008	2 975	12	9 401	38	5 468	22	6 622	27	24 466
2009	3 678	16	1 623	7	11 599	52	5 460	24	22 360
2011	3 403	21	-	-	12 981	79	-	-	16 384
2012	3 360	21	-	-	12 746	79	-	-	16 106

* Nombre d'élèves entrants

** Ne sont pris en compte en 2009-2011 que les élèves issus de terminale BEP

Le CAP après la rénovation de la voie professionnelle

UNE ENTRÉE PAR LE MÉTIER

Le GIE des parcs d'activités de Saint-Ouen-l'Aumône (95) accueille en liaison avec la Mission École-Entreprise du Val-d'Oise des collégiens dans les entreprises du secteur de l'industrie.

La réforme de la voie professionnelle marque une rupture dans l'évolution du CAP. Ce diplôme devient désormais l'unique diplôme de niveau V accessible après la classe de troisième. Seul diplôme qui accueille les élèves les plus fragiles, il se caractérise dans plusieurs spécialités par les spécificités des publics accueillis, qui ont des origines variées tant au plan culturel, qu'aux plans social et scolaire.

Ces spécificités appellent des réponses adaptées en termes d'orientation, d'encadrement, de stratégies pédagogiques, au travers d'initiatives visant à donner très vite du sens à la formation et au métier préparé.

Chacun à la bonne place : pour rompre avec une orientation pas toujours "réfléchie", plusieurs actions sont menées entre les collèges et les lycées mais aussi avec les entreprises.

Un temps d'accueil et d'intégration : pour une intégration progressive dans les apprentissages et la constitution du groupe classe, les équipes réalisent un positionnement diagnostique à l'entrée en formation pour identifier les points forts et les points faibles des élèves.

TEMPS D'INTÉGRATION en début de formation qui privilégie des activités pas nécessairement scolaires, sous forme collective et individuelle.

(LP Le Corbusier à Corneilles-en-Parisis, 95)

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_157195/ressources-pedagogiques



En baccalauréat professionnel, des organisations plus souples ?

UNE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE SOUPLE

Les deux semaines précédant les vacances d'hiver sont réservées à la réalisation de projets. Un travail préparatoire initié dès la prérentrée à partir de la constitution d'équipes pluridisciplinaires d'enseignants permet l'émergence de projets à destination de groupes d'élèves préparant ou non un même diplôme (du CAP au baccalauréat professionnel).

(LP Le Corbusier, Cormeilles-en-Parisis, 95)

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_157195/ressources-pedagogiques

En baccalauréat professionnel, des évolutions pédagogiques fortes



De la classe immuable aux groupes flexibles : l'objectif est d'individualiser l'enseignement par une prise en compte des différences sans ajouter d'heures à l'emploi du temps des élèves.

RECOMPOSITION DE LA NOTION DE CLASSE au travers de groupes de besoins identiques pour des classes différentes en particulier pour l'enseignement de Lettres-Histoire qui est commun dans les spécialités des domaines tertiaire et industriel.
(LP Jean-Mermoz à Montsoulst, 95)

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_157195/ressources-pedagogiques

Apprendre la mobilité : Se déplacer est une évidence pour certains, c'est un défi pour d'autres ! Intégrer la dimension "mobilité", pour qu'elle ne soit plus un frein dans les choix d'orientation des élèves et lors des départs pour la formation en entreprise (trajet, parcours, durée).

Les enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle sont définis dans des grilles horaires pluriannuelles. Cela laisse, dans le cadre de leur autonomie, une grande latitude aux établissements pour organiser la répartition de leurs heures d'enseignement. Celles-ci peuvent être organisées de façon hebdomadaire ou modulaire (projets, enseignements généraux liés à la spécialité, accompagnement personnalisé). La souplesse permise par les textes permet de répartir les temps d'enseignement disciplinaire en fonction des besoins, du projet de l'équipe.

Il est possible de privilégier le travail à effectifs réduits en fonction de l'importance des classes, des groupes de besoins (cours décloisonnés, alignement en barrette, co-animation), du type d'enseignement, de la nature de l'activité et des locaux (sécurité).

Sur le cycle de 3 ans, la formation est répartie entre le lycée et les périodes de formation en milieu professionnel (22 semaines en général – parfois en ½ groupes décalés) selon différents paramètres, comme l'âge du jeune, l'expérience acquise, l'objectif du stage où il pourra découvrir le monde de l'entreprise, compléter sa formation et évaluer ses compétences pour l'examen.

• Une phase d'accueil à l'entrée des élèves en seconde professionnelle pour s'assurer que chacun est à la bonne place :

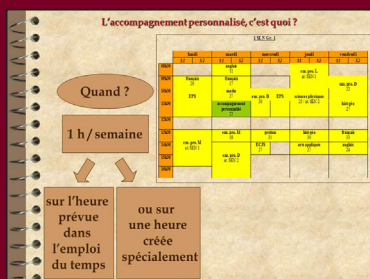
- Des entretiens individuels facilitent la prise de contact entre les adultes et les jeunes ;
- Des évaluations diagnostic et une analyse du livret personnel de compétences permettent d'identifier points forts et points faibles des élèves ;
- Une action rapide en direction des jeunes dont l'orientation ne correspond pas à leur projet de professionnalisation permet d'éviter un éventuel décrochage.

• Un accompagnement personnalisé (70 heures par classe) construit en fonction de la culture professionnelle de l'établissement :

- Decloisonnement des sections sur un même créneau horaire ;
- Globalisation ;
- Coordination assurée par un professeur ;
- Mise en place d'outils de liaison entre les différents intervenants intégrant l'évaluation des actions menées.

Pour des objectifs multiples :

- Satisfaire aux besoins nécessairement différents des élèves identifiés durant la phase d'accueil puis lors de bilans réguliers ;
- Répondre à l'acquisition de méthodes de travail ;
- Anticiper les difficultés des élèves avant la phase d'apprentissage ;
- Prolonger la séquence d'enseignement ;
- Préparer l'orientation des élèves ;
- Faciliter l'accès aux sections de technicien supérieur.



Les parcours des élèves à travers les passerelles



Directeur de la publication

Pierre-Yves Duwoye,
Recteur de l'académie de Versailles,
Chancelier des universités

Rédacteurs

Membres du GTI "Voie professionnelle"
Brigitte Colin-Thomas, DAET
Hugues Wauquier, Doyen des IEN

Mise en page

Service communication

Crédits photos

DR, Fotolia

Avec des organisations variées :

- Coordonner au plus près le travail des équipes pédagogiques ;
- Organiser le temps, l'espace et les groupes d'élèves ;
- Informer les équipes pédagogiques, les élèves et les familles ;
- Anticiper et pas seulement remédier.

• Les enseignements généraux liés aux spécialités

La grille horaire intègre dans les enseignements obligatoires un volume de 152 heures, soit environ 50 heures par année, dédié aux enseignements généraux liés aux spécialités. S'appuyant sur une connaissance réciproque des référentiels et des programmes, les projets élaborés à partir des points de convergence identifiés sont le plus souvent pluridisciplinaires qu'ils soient à caractère professionnel, artistique ou citoyen, renforçant ainsi les liens entre enseignements généraux et professionnels dans le parcours de formation des élèves.

La passerelle est une réponse pédagogique qui a pour finalité d'accompagner les élèves pour la réussite de leur orientation et de sécuriser leur intégration dans un nouveau parcours.

• La classe de première professionnelle accueille des élèves de provenances diverses :

- seconde professionnelle de champs professionnels différents,
- terminale CAP,
- seconde générale et technologique.

Pour intégrer au mieux ces jeunes de niveaux contrastés, tant en enseignement général que professionnel, une prise en charge personnalisée est nécessaire :

- emplois du temps adaptés aux besoins de chacun,
- travail en petits groupes, soit dans la pratique habituelle de la classe, soit à l'occasion de départs décalés en périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

• La poursuite d'études supérieures par les élèves de baccalauréats professionnels est réaffirmée par la circulaire de rentrée 2012. Aujourd'hui, les bacheliers professionnels représentent près d'un tiers des effectifs des STS avec des disparités en fonction des spécialités.

L'accompagnement personnalisé en première et en terminale professionnelles facilite l'intégration des jeunes à ce niveau de formation et favorise leur réussite. Il se poursuit en section de technicien supérieur :

- entraînement méthodologique,
- ouverture culturelle,
- renforcements disciplinaires,
- représentation plus précise de la formation et du métier auquel la section prépare.

L'accompagnement des jeunes prend également d'autres formes :

- intervention des professeurs de STS auprès des élèves dès la première professionnelle pour les sensibiliser à la qualité du travail requis pour réussir en BTS, auprès des élèves de terminale, pour leur expliquer le contenu de la formation, les débouchés professionnels, les difficultés à affronter ;
- organisation d'une journée d'immersion en STS pour les élèves motivés ;
- parrainage des élèves de LP par des élèves de BTS, en situation de stage ou en classe...

Les outils élaborés par le GTI sont disponibles
sur le site académique à l'adresse suivante :

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_49590/la-voie-professionnelle